

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	39 (1910)
<b>Heft:</b>	14
<b>Artikel:</b>	L'enseignement de la langue française [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Pidoux, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041234">https://doi.org/10.5169/seals-1041234</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*M. Barbey*, chef de service à l'Instruction publique, rapporte sur les mutualités scolaires. Dans un intéressant exposé, il donne un aperçu général sur la marche de cette œuvre éminemment utile au pays. Chiffres à l'appui, il fait ressortir les avantages et les bienfaits de la nouvelle institution qui commence à rayonner dans notre canton. 1,271 enfants, répartis en 112 sections, font, à l'heure actuelle, partie de la Mutualité. Les indemnités de maladie délivrées jusqu'à ce jour ascendent au montant de 3.567 fr. 90, versé à 248 mutualistes, soit, en moyenne, 14 fr. 40 par membre malade. La régularité dans le payement des cotisations hebdomadaires est très satisfaisante. Ce résultat est dû en grande partie au dévouement des membres du corps enseignant auxquels *M. Barbey* rend un juste hommage. Les membres du clergé, les autorités communales et scolaires s'intéressent également à l'œuvre mutualiste et contribuent aussi en quelque sorte à sa prospérité. En terminant, *M. Barbey* propose le groupement des sections de mutualistes en une fédération dont le Comité comprendrait un délégué de chaque mutualité.

*M. Currat*, président, se fait l'interprète de l'assemblée en adressant à *M. Barbey*, de chaleureux remerciements pour son excellent rapport.  
(*A suivre.*)



## L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANCAISE

(Suite et fin.)

Les idées développées dans un des chapitres de l'ouvrage touchent de très près à la question qui partage et passionne le corps enseignant fribourgeois : l'enseignement de la grammaire par le seul livre de lecture. Il ne sera pas dépourvu d'intérêt de connaître à ce sujet l'opinion de l'auteur que personne ne s'avisera de qualifier de rétrograde. Nous nous contenterons simplement de citer, mais nous citerons amplement.

« Des hommes très distingués, des maîtres très compétents ont soutenu que des remarques bien à propos, greffées sur des lectures, fournissaient le meilleur des enseignements de la langue et remplaçaient un enseignement régulier et méthodique du vocabulaire et de la grammaire. »

« On a tant souffert de l'abus des leçons théoriques, indigestes et inutiles, qu'il est facile de comprendre comment est

née cette opinion, absolue et intransigeante, qui proscrit les livres spéciaux dans l'enseignement du français. ».

« Assurément des lectures bien choisies et méthodiquement expliquées augmentent rapidement le vocabulaire de l'enfant et l'initient à des règles en apparence inaccessibles. Il n'entre en aucune façon dans ma pensée de contester ces résultats. Mais ce qu'il s'agit de savoir, c'est si des morceaux pris ça et là pour former un livre de lecture et, par conséquent, choisis pour toutes sortes d'autres causes, et en raison d'autres mérites, peuvent fournir à eux seuls un enseignement raisonné et suffisamment complet du vocabulaire et de la grammaire. »

« Nul n'écrit pour faire entrer systématiquement un vocabulaire déterminé dans un texte littéraire. On n'arrivera jamais à découvrir des pages, où tout ce qu'on désirerait rencontrer se rencontrera, et dans l'ordre qu'on voudra. Et quand, par un hasard heureux, on sera tombé sur le texte rêvé, il renfermera, presque sûrement, d'autres choses que l'enfant ne connaît pas encore et qu'on ne veut pas lui montrer. »

« Cette observation est particulièrement grave quand il s'agit de grammaire. Dans les textes, même les plus simples, que rencontre-t-on ? Justement des formes exceptionnelles. »

« On pourrait faire d'autres objections. Si la lecture porte sur un texte de l'époque classique, on y trouve des termes qui ont disparu de la langue ou qui ont changé de sens. Parmi les modernes, il faudra encore choisir et bien attentivement. Au XIX<sup>me</sup> siècle, la langue est dans une large mesure individuelle. La personnalité de l'écrivain donne souvent aux mots un sens très intéressant, mais qui n'est pas la langue nouvelle que doit apprendre l'écolier. »

« Si le maître, en face de son texte unique, le commente de façon à en tirer tour à tour des observations sur la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe et, en même temps, sur le style, ou les idées et les faits, quelle habileté prodigieuse il lui faudra pour ne pas égarer les esprits dans ce dédale ! Quelle méthode rigoureuse il faudra aussi à l'enfant pour faire chaque soir le répertoire distinct, par matières, des choses qu'il aura apprises, pour tenir à jour à la fois ses cahiers de grammaire, de vocabulaire, de littérature, etc., résumés qui seront ses seuls livres ! Il faut avouer qu'il y a peu de savants, habitués à dépouiller scientifiquement des textes, qui soient arrivés à tant d'ordre et de méthode. »

« Je ne voudrais pas qu'on pût se méprendre sur ma pensée : je le répète, tout enseignement de la langue doit se faire sur un texte, partout et toujours. J'ai une pleine confiance dans l'enseignement par la pratique et l'observation ; mais, pour des

élèves qui disposent de si peu de temps, et auxquels il s'agit de donner une notion sérieuse d'une langue aussi difficile que la nôtre, d'un vocabulaire où il y a trois choses à apprendre : le son, le sens, la forme orthographique, d'une grammaire compliquée, hérissée de règles subtiles, je pense qu'il sera bon de ne pas trop compter sur l'occasion, et d'une pratique graduée, réglée par une méthode stricte. »      Louis PIDOUX.



## Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite)

### AFRIQUE

**Maroc.** — Après avoir détrôné Abd-ul-Aziz, qui, retiré à Tanger, conserve toutefois de puissants partisans prêts à agir, le nouveau sultan de Fez, Moulaï-Hafid, a vu s'élever un compétiteur dans son frère Moulaï-el-Kéba, qui a essayé de se faire élire à Mekinez.

Un autre adversaire gênant fut Bou-Amara, « l'homme à la chèvre », surnommé le Roghi ou le révolté, qui, simple Bédouin arabisé, s'était fait passer pour prophète vers 1902. Il parvint à se faire proclamer sultan à Oujda, sur la frontière algérienne, puis se mettant en relation avec les Espagnols de Melilla, il leur accorda des concessions minières ; mais cet acte indisposa contre lui les indigènes, qui l'abandonnèrent. Enfin il fut appréhendé par la mehalla chérifienne et emmené dans une cage en fer à dos de chameau à Fez, où Moulaï-Hafid, après lui avoir fait subir les tortures les plus atroces, le livra vivant, dit-on, en pâture aux lions de sa ménagerie (août 1909).

Les Espagnols exploitaient près de Melilla des concessions minières accordées par le Roghi, lorsque en août dernier les Kabyles du littoral ou Riffains, excités par les émissaires de Moulaï-Hafid, envahirent les travaux et tuèrent quelques ouvriers du chemin de fer industriel en construction. Le général Marina, qui commandait la garnison de Melilla, y envoya quelques brigades avec une batterie d'artillerie. Après une série de combats, où les Espagnols subirent des pertes sensibles, le gouvernement de Madrid, pour faire face au